

En quelques mots

Dans le cadre de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté de janvier 2017, les entreprises de plus de 300 salarié.e.s ont désormais l'obligation de former leurs professionnel.le.s du recrutement à la non-discrimination.

Cette formation vous permettra de maîtriser le cadre légal des discriminations et ses impacts sur les pratiques de recrutement afin de limiter les risques juridiques et financiers.

Plus qu'une obligation légale, cette formation a également un réel intérêt éthique et social. Elle permettra à votre entreprise de réfléchir et de construire une véritable politique de recrutement optimale, qui donne la priorité aux compétences, aux aptitudes et aux connaissances professionnelles

Compétences visées

- Acquérir des compétences en matière de **prévention des discriminations et développer une politique de recrutement non discriminatoire** au sein de votre entreprise.

Objectifs pédagogiques

- **Comprendre et adhérer aux enjeux de la prévention des discriminations et de l'égalité de traitement :**
Comprendre les enjeux liés à la prévention des discriminations afin de mieux agir
Appréhender les notions d'égalité de traitement, d'égalité de chance et d'équité pour mieux cerner la question des inégalités et de la discrimination
- **Acquérir des connaissances sur le cadre juridique et les points de vigilance :**
Connaître le cadre juridique relatif à la lutte contre les discriminations afin de l'appliquer
Identifier les principaux points de vigilance à mettre en place dans un processus de recrutement pour éliminer tout acte discriminatoire involontaire.
- **Comprendre le rôle et la place des stéréotypes et des préjugés dans les pratiques de recrutement :**
Comprendre comment naissent les discriminations afin de pouvoir minimiser leur production dans le processus
Comprendre et analyser l'impact des biais cognitifs dans le processus de décision lors du parcours de recrutement
Déconstruire les stéréotypes et les préjugés pour comprendre leur impact sur le processus de recrutement
- **Engager une réflexion sur vos pratiques de recrutement :**
Se questionner sur ses pratiques professionnelles dans le but de les ajuster
Réévaluer et améliorer vos pratiques de recrutement pour promouvoir l'égalité de traitement.

Contenu de la formation

Le contenu de la formation sera adapté en fonction de la durée de la prestation (7 ou 14 heures) et des besoins du client.

- Le cadre juridique et les concepts fondamentaux
- Rôle et place des stéréotypes et des préjugés dans les pratiques professionnelles
- Étude de cas et/ou analyse de situations professionnelles vécues par les stagiaires
- Échanges autour des « bonnes pratiques » et repérage des « zones à risque »
- Axes de progrès et moyens de mise en œuvre de l'égalité de traitement dans votre entreprise

Outils pédagogiques

Participation active des stagiaires | Travaux de groupes et réflexions individuelles | Supports ludiques

Public concerné

Tou.te.s les collaborateur.rice.s et notamment les salarié.e.s contribuant à la gestion des ressources humaines, au dialogue social ou à la gestion des équipes au quotidien dans les entreprises, collectivités et associations.

Prérequis

Aucun

Méthode pédagogique

Cette formation est réalisée en présentiel ou en distanciel via Teams.

Elle est animée par des formateur.rice.s expert.e.s dans le domaine de la prévention des discriminations et le management de la diversité.

Nos formateur.rice.s ont également tou.te.s été formé.e.s aux techniques d'animation de formation.

Méthode permettant de suivre l'exécution de l'action

Signature d'une feuille de présence par les stagiaires et l'équipe de formation (signatures par demi-journée de formation).

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action

- Evaluation des acquis tout au long de la formation par le biais d'exercices concrets
- Evaluation finale des acquis par le biais d'un questionnaire

Modalités d'évaluation

- Evaluation de la satisfaction des stagiaires par le biais d'un questionnaire qui évalue le contenu et l'animation de la formation
- Un temps de débriefing à chaud est également réalisé en fin de séance
- Remise d'une attestation de formation



Informations complémentaires



1 journée (7H) ou deux journées (14H)



FACE Lyon Métropole

17 rue Jean Bourgey, 69100 Villeurbanne

ou déplacement sur site de l'organisme
bénéficiaire sur demande (Rhône 69)

ou en distanciel via Teams



Devis sur demande, nous contacter

Cette formation peut être prise en charge au titre de la formation continue.

*FACE Grand Lyon est enregistré sous le numéro 82 69 11490 69.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.*

Accès locaux FACE Lyon Métropole :

Métro A - arrêt Gratte-Ciel | 5 minutes à pied

Bus C 26 - arrêt Gratte-Ciel | 3 minutes à pied

Non accessibles PMR

Sanitaires | Frigo, micro-ondes

Plus d'informations sur l'accessibilité, les niveaux de performance et les délais d'accès aux formations sur le site

www.face-grandlyon.com